

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE  
ARRONDISSEMENT D'AUTUN  
CANTON DE SAINT-VALLIER

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

Délibération du Conseil d'Administration

SÉANCE DU 8 AVRIL 2024

DÉLIBÉRATION N°CA2024-11-RPA

Convocation du 25 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 10

Quorum : 6

Nombre de membres présents : 7

Nombre de votants : 7

Thème : AFFAIRES FINANCIERES

Objet : Compte administratif de l'exercice  
2023 - RPA

L'an deux mil vingt-quatre et le huit du mois d'avril le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. FOURRIER Thomas, Adjoint au maire chargé des Affaires Sociales, Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Étaient présents : M. FOURRIER, Mme GILLOT, Mme PERRIN, Mme DOUHARD, Mme METERY, Mme CHAVOT, M. BARREAU

Étaient excusés : M. LAGRANGE, Mme SEVIN, M. DEVAUX

Secrétaire de séance : Mme METERY

Rapport présenté par : Mme GILLOT

Le rapporteur expose que les résultats du compte administratif 2023 établi par le Président sont conformes à ceux du compte de gestion.

Section de fonctionnement

- dépenses : 355 901,13 €

- recettes : 374 652,35 €

Résultat excédentaire de l'exercice 2023 : 18 751,22 €

Section d'investissement

- dépenses : 3 005,54 €

- recettes : 6 315,67 €

Résultat excédentaire de l'exercice 2023 : 3 310,13 €

Le rapporteur propose d'approuver le compte administratif de l'exercice 2023 établi par le Président.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Après en avoir délibéré,

- Approuve à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

L'Adjoint chargé des Affaires sociales

Vice-président du CCAS



Thomas FOURRIER



La secrétaire de séance,



Christiane METERY

Transmis à la Sous-Préfecture le 19 Avril 2024

Publié sur le site internet de la commune le 22 avril 2024